

CERTIFICATE

La société

CHEMICA
35 rue de Malacussy
42000 Saint Etienne, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **21-01663, 21-02111**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



pour les articles suivants:

Films de découpe pour transfert à chaud :

- PU : Hotmark Revolution & Hotmark & Hotmark SIR (hors coloris fluo), Quickflex Revolution (hors coloris or), ALLMARK (tous coloris), Carbon (tous coloris).
- PVC : Firstmark (tous coloris).
- Polyester pailletés : Bling Bling (tous coloris).
- Polyester métallisé : MetalPrint (or et argent).
- Polyester réfléchissant Reflex.

Films imprimables pour transfert à chaud :

- PU (blanc) : HotmarkPrint Revolution & HotmarkPrint & HotmarkPrint SIR, CLEARPRINT et HotmarkPrint Nylon.
- PVC EASYPRINT, EASYPRINT SIR, EASYPRINT NYLON.
- Tissu enduit PU (blanc) : Sublitex, Fab'Twill, Fab'Twill SIR.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 909/2 est valable jusqu'au 31.05.2022

Lyon, 21.06.2021

Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

